

Projet de loi relative aux compléments alimentaires : les pharmaciens acculés à rendre leur copie avant le 10 novembre 2022

Abderrahim DERRAJI - 2022-11-06 21:04:53 - Vu sur pharmacie.ma

La Direction du médicament et de la pharmacie a adressé une copie du projet de loi relatif aux compléments alimentaires (CA) aux organismes professionnels en leur demandant de lui faire part de leurs propositions avant le 10 novembre 2022.

La mise en place d'un texte de loi régissant les CA s'annonce difficile en raison des intérêts divergents des différents intervenants. Par ce texte qui comporte une cinquantaine d'articles, le législateur doit tout d'abord, définir clairement les CA. Il doit ensuite préciser qui a le droit de les importer, de les distribuer et de les dispenser ou les vendre. Et pour finir, il doit, à travers ce texte, mettre en place des mécanismes permettant de le faire respecter. Des responsables de représentations syndicales des pharmaciens d'officine estiment que le délai fixé par l'administration est trop court et ont demandé un délai supplémentaire leur permettant de préparer leurs recommandations.